

Issu de la loi SRU de 2000 sur l'urbanisme, le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) est une procédure de mise en cohérence des projets liés aux logements, aux transports, au développement économique et à tous les objectifs (logements, électricité, eau, zones artisanales, zones agricoles) fixés par les communes membres. La préfecture a approuvé le périmètre présenté conjointement par les neuf communes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes et les communes d'Alex, La Balme de Thuy, Digny Saint Clair, Entremont.

Chaque commune a élu deux représentants titulaires et deux suppléants pour siéger au conseil syndical du S.C.O.T. FIER-ARAVIS.

Membres élus au comité syndical du SCOT FIER-ARAVIS				
Communes membres	<i>maires</i>		<i>suppléant (e)</i>	<i>suppléant (e)</i>
	<i>titulaires</i>	<i>titulaires</i>		
ALEX	Nathalie DUTREIGE	Jean Robert RAFFY	Claude CHARBONNIER	Noël BOCQUET
DINGY ST CLAIR	Monique ZURECKI	Roland AVRILLON	Michel FLAHAUT	Catherine SCHOUBRENER
ENTREMONT	Gilles MAISTRE	Yolande TABUIS	Yves GOY	Monique DOLE
LA BALME DE THUY	Christian DEROUSSIN	Bernard DUPERRIL	Patricia HUDRY	André AVET-FORRAZ
LA CLUSAZ	Claude COMTE	Jacques COLLOMB-PATTON	Marie-Louise DONZEL	Chantal PAPAZIAN
LE BOUCHET MT CHARVIN	Thérèse LANNEAU	Joseph BLANC-GARIN	Bernard THIAFFEY	Franck PACCARD
LES CLEFS	Martial LANDAIS	Michel BURGAT	Véronique MAISTRE	Jean Luc GAY-PERRET
LE GRAND BORNAND	André PERRILLAT	J.Narcisse PERRILLAT-CHARLAZ	Jean-Pierre DUPRAZ	Claude JALLE
LES VILLARDS/THONES	Gérard FOURNIER	Joël VITTOZ	Sabine GUELPA	Stéphane FERRARI
MANIGOD	Bruno SONNIER	Jacques POIVEY	André GOLLIET	Gilles LAMBERSEND
SERRAVAL	Jean Louis RICHARME	Monique D'ORAZIO	Frédéric BOISIER	Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL
SAINT JEAN DE SIXT	Pierre CONTAT	Bernard PESSEY	Michel LELIEVRE	François LATHUILLE
THÔNES	J-Bernard CHALLAMEL	Marcel BASTARD-ROSSET	Jacques DOUCHET	Pierre BIBOLLET

Réunion du 3 février 2003 : élections à bulletin secret du président et les vice-présidents

- Président : Jean Bernard CHALLAMEL - 1ère Vice-présidente : Monique ZURECKI
- 2ème Vice-président : Pierre CONTAT - 3ème Vice-président : Martial LANDAIS

Réunion du 19 juillet 2004 : approbation du dossier de Consultation d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Objet de l'Etude : Le syndicat intercommunal Fier / Aravis souhaite que ce schéma soit conçu comme un outil fédérateur au service du renforcement des cohérences et des solidarités. Le SCOT devra être la traduction de volontés politiques contribuant à un aménagement cohérent et équilibré de l'ensemble du territoire. Le SCOT sera un véritable document de référence pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme communaux.

Dans son analyse du contexte territorial du SCOT Fier/Aravis, le Cahier des Charges dégage trois problématiques :

- une très forte pression foncière et la nécessité urgente de faire des choix d'aménagement et d'usage de l'espace dans un souci de développement durable du territoire et de préservation des paysages;
- un besoin croissant de services (transport, logement, eau, assainissement, énergie, etc.) que le territoire n'a pas toujours pu anticiper ou auquel il n'est pas toujours en mesure de répondre (problème de la desserte routière par exemple);
- un développement globalement fort, mais distribué de manière inégale sur le territoire, laissant en particulier à l'écart les communes de dimension et de démographie plus réduite.